

Les Pennines  
en Nouvelle-Calédonie





Hôtel de la province Sud - 9, route des Artifices - BP LI - 98849 NOUMÉA CEDEX  
Tél. (+687) 20 50 00 - [missionfemmes@province-sud.nc](mailto:missionfemmes@province-sud.nc)



14, rue Frédéric Surleau - Nouméa  
Tél. (+687) 25 20 47 - [missionfemmes@province-sud.nc](mailto:missionfemmes@province-sud.nc)

## Une histoire singulière

La volonté politique de mieux prendre en compte la participation des Calédoniennes dans le développement du pays a, pour la première fois, été officialisée dans les accords de Matignon signés le 26 juin 1988 par Jacques Lafleur et Jean-Marie Tjibaou. Elle s'est concrétisée, en 1991, par la création d'une mission aux droits des femmes dans les trois provinces du territoire.

Actuellement, la Nouvelle-Calédonie est, au sein de la République française, une collectivité *sui generis* en voie d'émancipation. Crées par les accords de Matignon et dotées de moyens financiers propres, les provinces Sud, Nord et des Îles Loyauté s'administrent librement. Elles disposent de larges compétences, en particulier celles relatives à la condition féminine.

## Une responsabilité partagée

Une partie des conseillers provinciaux siège au Congrès de la Nouvelle-Calédonie, assemblée délibérante chargée de voter les lois du pays concernant les affaires communes à l'ensemble du pays. Le Congrès élit son président et le Gouvernement collégial, constitué à la proportionnelle des groupes composant le Congrès. La loi sur la parité s'applique depuis 2001 sur le territoire.

En 2016, les femmes représentent 36 % des élus du Congrès et 43 % des élus provinciaux. Sur les 33 maires de Nouvelle-Calédonie, 6 sont des femmes.

Le Congrès et les trois assemblées provinciales ont mis en place une commission des Droits de la femme. Par ailleurs, depuis 2006, un membre du Gouvernement est responsable du secteur de la condition féminine pour les compétences non dévolues aux autres institutions.

Deux statuts civils coexistent en Nouvelle-Calédonie : le statut de droit commun pour les Européens et autres communautés, le statut coutumier pour les Kanak. Le statut coutumier recouvre le droit de la famille, le droit des personnes, le droit des contrats et le droit foncier. Le Sénat coutumier, instauré par l'accord de Nouméa (1998), est composé de seize membres, tous de sexe masculin, élus selon les usages reconnus par la coutume. Il est obligatoirement consulté pour tous les projets ou propositions intéressant l'identité Kanak.

# Les Calédoniennes

- ↑ La Nouvelle-Calédonie n'est pas un miroir à deux faces, noir et blanc, Kanak et Européens. C'est un caléidoscope modelé par l'Histoire et dont les couleurs ont évolué au fil des ans et des besoins de l'économie locale. Y vivent aujourd'hui des personnes originaires des cinq continents. Les Kanak représentent environ 40 % de la population et les Européens, 30 %. Plus de 8 % des habitants se déclarent métis. Deux Calédoniens sur trois vivent dans l'agglomération du Grand Nouméa, la capitale, située en province Sud. De nombreuses femmes habitent dans la cinquantaine de tribus que compte la province Sud.
- ↑ **Démographie**
  - ▶ La Nouvelle-Calédonie compte 268 767 habitants, dont 74 % résident en province Sud (199 983 habitants). Selon le recensement de 2014, les femmes représentaient 49,6 % de la population.
  - ▶ Le taux de natalité de la Nouvelle-Calédonie est le plus faible du Pacifique avec 2,2 enfants par femme.
  - ▶ L'espérance de vie des femmes est de 80 ans, celle des hommes de 74 ans.
- ↑ **Vie active**
  - ▶ 43 % des actifs sont des femmes.
  - ▶ Six demandeurs d'emploi sur dix sont des femmes.
  - ▶ Près de 25 % des femmes calédoniennes ne possèdent aucun diplôme.
  - ▶ En vingt ans, le nombre de femmes dans les professions libérales et aux postes de cadre a doublé. Aujourd'hui, deux cadres sur cinq sont des femmes.

## ▲ **Violences faites aux femmes**

- ▶ Le taux déclaré de violences physiques et sexuelles faites aux femmes en Nouvelle-Calédonie est sept fois plus élevé qu'en métropole et nettement plus important que dans les autres départements et territoires ultramarins.
- ▶ Une femme calédonienne sur quatre subit des violences ; une sur huit a subi des attouchements sexuels ou a été violée avant l'âge de 15 ans.
- ▶ 95 % des victimes n'ont jamais contacté la police.
- ▶ Un tiers des violences sexuelles sont pratiquées en milieu urbain, un tiers en brousse et un tiers en tribus.



# En province Sud, une des chances entre les

## Les objectifs

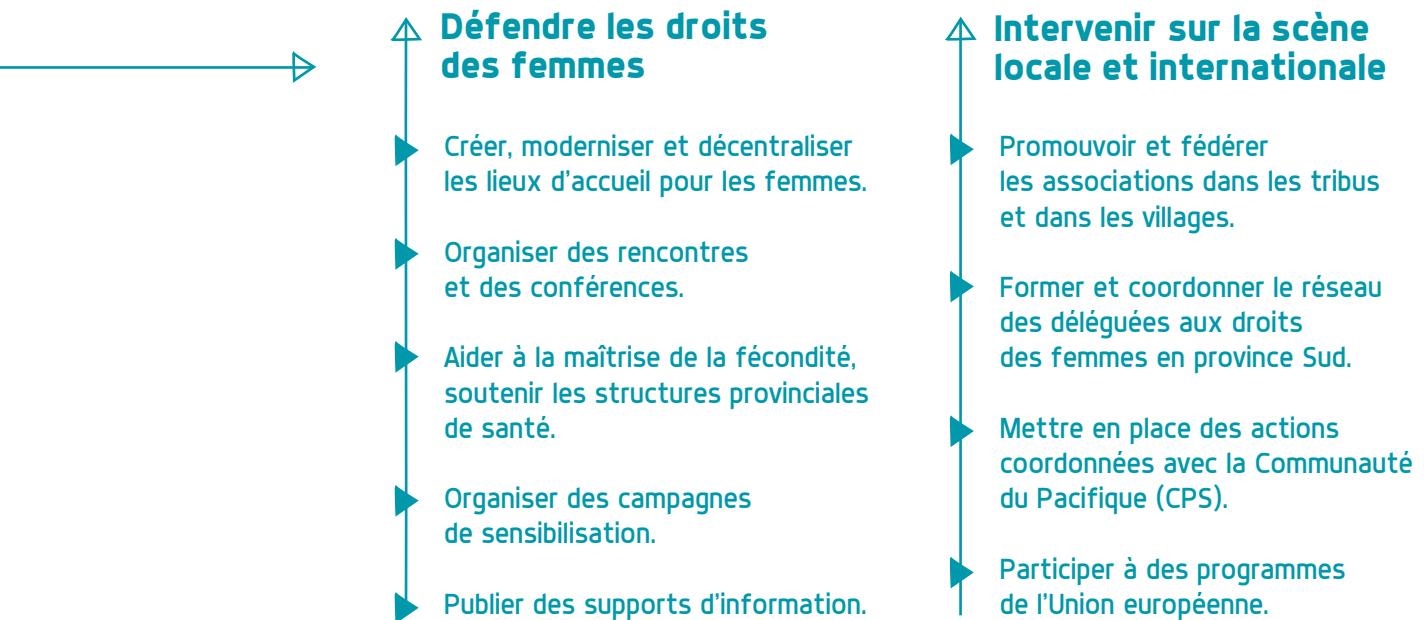
---

### Assurer l'égalité des chances

- ▶ Prévenir toute forme de discrimination.
- ▶ Former et accompagner.
- ▶ Encourager les entreprises à diversifier les emplois à des postes qualifiés et à responsabilité pour les femmes.
- ▶ Faciliter l'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale.
- ▶ Sensibiliser la population aux écarts de salaires entre les hommes et les femmes.
- ▶ Soutenir les femmes dans la création d'entreprises.



# Mission pour l'égalité femmes et les hommes





# Les réalisations

## Structures d'accueil

- ▶ Création de la mission aux droits des femmes et d'une commission à la condition féminine.
- ▶ Création du Centre de conseil familial et de l'association Femmes et violences conjugales.
- ▶ Réaménagement du Foyer Béthanie pour l'accueil des femmes en difficulté.
- ▶ Ouverture du Centre maternel de Boulari pour les jeunes filles enceintes en rupture familiale.
- ▶ Inauguration du Foyer Tempora pour les femmes sans domicile fixe.
- ▶ Implantation de la Mission à la condition féminine au centre-ville de Nouméa.
- ▶ Mise en place du Relais de la province Sud, centre de prévention et de traitement des victimes et auteurs de violences.



# l'isat'ions

## Études, documents d'information et campagnes de sensibilisation

- ▶ Enquête « Santé, conditions de vie et de sécurité des femmes calédoniennes » réalisée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).
- ▶ Publications du *guide du droits des femmes et de Calédoniennes, quel horizon professionnel ?*
- ▶ Charte sur les violences faites aux femmes.
- ▶ Campagne de sensibilisation *Ruban blanc* dans laquelle les hommes s'engagent en faveur de l'amélioration de la condition féminine.
- ▶ Formation des personnels de police et de gendarmerie ainsi que du personnel médical et social.
- ▶ Écriture de la pièce de théâtre ambulant *V ou portraits de famille au couteau de cuisine* et représentations en tribus et dans les collèges.

# Le plan d'action triaenial 2016-2018

## Le projet

Pour la période 2016-2018, la province Sud a défini un plan d'action organisé autour de trois pôles regroupés au sein de la Mission à la condition féminine :

**Le pôle d'accueil.** Il informe, oriente, documente et décentralise les informations relatives aux droits des femmes et aux dispositifs spécifiques.

**Le pôle social.** Il fait le lien avec les dispositifs sociaux (famille, logement, emploi). Il informe, oriente, gère les dossiers. Il met en oeuvre une plateforme d'écoute ainsi que des modules d'intervention sur l'égalité entre les femmes et les hommes et de prévention contre les violences au sein des écoles, des collèges et des centres de formation.

**Le pôle insertion.** Il initie et conduit les partenariats institutionnels, associatifs, publics et privés dans les secteurs de l'emploi, de la formation et du logement. Il développe de nouveaux dispositifs d'insertion spécifiques à destination des femmes. Il promeut des actions régionales et internationales, favorise la participation de la Nouvelle-Calédonie à des conférences et relaie les manifestations extérieures au sein du pays.

## Nouvelles mesures

Mise en oeuvre du Téléphone Grand Danger.

En 2016/2017, extension à la Nouvelle-Calédonie de l'enquête nationale VIRAGE sur les violences et les liens intra-familiaux.

Mise en place d'un comité de réflexion avec le Sénat coutumier sur la coexistence des droits commun et coutumier et du statut de la femme.

Réflexion autour de la création d'un Centre d'accueil d'urgence pour les victimes d'agressions (CAUVA) au sein du Médipôle.

Organisation de conférences locales et internationales.

## Optimisation des opérations en cours

- ▶ Poursuite de la campagne *ruban blanc*, symbole de l'engagement des hommes aux côtés des femmes.
- ▶ Développement de l'accueil des agresseurs : étude pour la création d'un foyer destiné aux auteurs de violences.
- ▶ Formation de personnes-relais dans les communes de brousse.
- ▶ Mise en place d'une équipe dédiée aux violences au sein de la Police nationale et municipale.
- ▶ Renforcement de la prévention contre la violence et la discrimination dans les écoles.
- ▶ Pérennisation et optimisation de la Journée internationale de la femme et des opérations de sensibilisation à la contraception et à la sexualité.
- ▶ Actualisation des documents.



## Structures et associations de référence

### **Mission à la condition féminine 25 20 47**

14, rue Frédéric Surleau - Nouméa  
missionfemmes@province-sud.nc

### **Direction provinciale de l'action sanitaire et sociale (DPASS)**

Tél. 20 44 00  
5, rue Gallieni - Immeuble Gallieni - Nouméa  
dpass.contact@province-sud.nc

### **Le Relais (centre de prévention et de traitement des violences pour les agresseurs et les victimes)**

Tél. 23 26 26  
14, rue Frédéric Surleau - Nouméa

### **Centre de conseil familial**

Tél. 27 23 70  
145, rue Jacques Iékawé, Montravel  
BP U2  
98852 Nouméa Cedex

### **Protection maternelle et protection infantile (PMI)**

Tél. 27 53 48  
145, rue Jacques Iékawé, Montravel - Nouméa

### **Centre médicaux et social (CMS)**

Tél. 20 44 85

### **Centre hospitalier territorial Tél. 25 66 66**

### **SAMU en cas d'urgence 15**

## Associations

### **SOS violences sexuelles**

(N°Vert 05 11 11)

Tél. 25 00 04

### **SOS écoute**

(N°Vert 05 30 30)

### **Association pour la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescent et de l'adulte en Nouvelle-Calédonie (ASEA-NC)**

Tél. 28 63 83  
9, rue Pierre Jeannin, Vallée du Génie - Nouméa

### **Association Wan**

Association des femmes de la police nationale en Nouvelle-Calédonie.  
Tél. 24 33 59

### **ADAVI (Association pour l'accès au droit et d'aide aux victimes)**

Tél. 27 76 08  
II, Boulevard extérieur, Faubourg Blanchot  
Nouméa

### **Foyer Béthanie**

Tél. 27 37 75  
4, rue du Dr Guégan, quartier Latin - Nouméa